

## LIMOGES METROPOLE

### EXTRAIT DES PROCES VERBAUX DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 AVRIL 2024

*L'an deux mille vingt-quatre le jeudi onze avril à dix-huit heures, le conseil communautaire de Limoges Métropole, légalement convoqué le 05 avril 2024, par le Président, s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Limoges, sous la présidence de Guillaume GUERIN, Président.*

*Pascal ROBERT, Vice-Président, désigné au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.*

#### **Etaient présents :**

M. Guillaume GUERIN, M. Bernard THALAMY, M. Emile-Roger LOMBERTIE, M. Gilles BEGOUT, M. Fabien DOUCET, M. Gilles TOULZA, Mme Catherine MAUGUIEN-SICARD, M. Jean-Luc BONNET, M. Gaston CHASSAIN, Mme Emilie RABETEAU, M. Jean-Marie LAGEDAMONT, M. Pascal ROBERT, Mme Sarah GENTIL, M. Philippe JANICOT, Mme Sylvie ROZETTE, M. Vincent LEONIE, M. Claude COMPAIN, Mme Julie LENFANT, Mme Marie-Eve TAYOT, M. François POIRSON, M. Jacques ROUX, M. Marc BIENVENU, Mme Samia RIFFAUD, M. Alexandre PORTHEAULT, M. Pascal THEILLET, M. Jean-Yves RIGOUT, M. Vincent JALBY, M. Joël GARESTIER, M. Rémy VIROULAUD, M. Ludovic GERAUDIE, M. Serge ROUX, M. Ibrahima DIA, M. Franck DAMAY, Mme Delphine BOULESTEIX, Mme Martine BOUCHER, Mme Monique DELPI, M. Sébastien LARCHER, Mme Marie-Claude BODEN, M. Laurent LAFAYE, Mme Hélène CUEILLE, Mme Marie LAPLACE, Mme Corinne JUST, M. Denis LIMOUSIN, M. Gilbert BERNARD, M. Olivier DUCOURTIEUX, M. Jérémy ELDID, M. Jamal FATIMI, Mme Amandine JULIEN, Mme Geneviève LEBLANC, Mme Isabelle MAURY, Mme Nathalie MEZILLE, M. Thierry MIGUEL, M. Philippe PAULIAT-DEFAYE, Mme Nadine RIVET, Mme Corinne ROBERT, Mme Sarah TERQUEUX, Mme Gülsen YILDIRIM, Mme Rhabira ZIANI BEY, M. Alain BOURION, Mme Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Mme Valérie MILLON, Mme Nadine BURGAUD, Mme Anne-Marie COIGNOUX

#### **Absents excusés avec délégation de pouvoirs :**

M. Claude BRUNAUD donne pouvoirs à M. Pascal ROBERT  
M. Vincent BROUSSE donne pouvoirs à M. Rémy VIROULAUD  
M. Michel CUBERTAFOND donne pouvoirs à Mme Sarah GENTIL  
Mme Isabelle DEBOURG donne pouvoirs à M. Vincent JALBY  
Mme Nezha NAJIM donne pouvoirs à M. Jamal FATIMI  
M. Laurent OXOBY donne pouvoirs à Mme Rhabira ZIANI BEY  
M. Vincent REY donne pouvoirs à Mme Amandine JULIEN  
Mme Patricia VILLARD donne pouvoirs à Mme Isabelle MAURY  
Mme Shérazade ZAITER donne pouvoirs à Mme Geneviève LEBLANC  
Mme Pascale ETIENNE donne pouvoirs à M. Fabien DOUCET

#### **Absent :**

M. Matthieu PARNEIX

#### L'ORDRE DU JOUR EST

**Pôle européen de la céramique – programme d'actions 2024 accompagnement  
de Limoges Métropole**

**N° 3.3**

M. LOMBERTIE Emile-Roger, rapporteur, s'exprime en ces termes :

Mes chers collègues,

L'association pour le développement et la promotion du Pôle européen de la céramique, (PEC), conformément à ses statuts, a pour finalité « de mener toute action visant à animer et promouvoir, en vue de leur valorisation, les savoir-faire dans le domaine des hautes technologies en matière de céramiques industrielles et techniques tant à l'échelle nationale qu'internationale ». La labellisation de l'unique pôle de compétitivité dédié aux céramiques en France (céramiques fines, techniques ou de revêtement de surfaces), acquise en 2005, a été renouvelée pour une durée de 4 ans, soit pour la période 2023-2026.

- Dénomination : Pôle européen de la céramique
- Siège social : Ester Technopole
- Forme juridique : association de type Loi 1901
- Président : Monsieur Eric Males, société Oerlikon-Balzers (Ester)
- Directrice : Madame Florine BOULLE
- Membres du conseil d'administration : 20, répartis en 4 collèges
  - représentants des organismes financeurs : 3 membres dont Limoges Métropole
  - représentants des organismes de recherche et formation : 3 membres
  - représentants des Centres de ressources technologiques (CRT), associations, syndicats, technopoles et consulaire : 4 membres
  - représentants d'industriels : 10 membres
- Nombre de salariés au 31/12/2023 : 9
- Nombre d'adhérents : 197 membres dont 32 situés sur le territoire de Limoges Métropole
- Budget 2024 : 1 177 067 €
- Autres financeurs publics en 2024 :
  - Union Européenne : 45 775 €
  - Etat - direction générale de l'armement et volontariat international en entreprise : 75 556 €
  - Etat France 2030 - AAP industries créatives et culturelles : 75 000 €
  - Région Nouvelle-Aquitaine : 225 000 €
  - Région Occitanie : 50 000 €
- Adhésions : AFPC (Association française des pôles de compétitivité), Association européenne de la céramique industrielle CERAME UNIE, aéro-centre
- Partenariat : ALPHA route des lasers et hyperfréquences (RLH), Aerospace Valley et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

### **Bilan 2023**

En 2023, le PEC a labellisé 59 projets Recherche développement innovation (RDI) dont 29 impliquant des membres situés sur le territoire de Limoges Métropole. Ces derniers représentent un budget global d'environ 99 Millions d'Euros. 24 d'entre eux sont des projets collaboratifs et 5 des projets individuels. A ce jour, 15 projets ont obtenu un financement soit un taux de réussite de 52%. Le montant de financement obtenu est d'environ 1,9 millions d'euros.

Le pôle a participé, seul ou de manière conjointe, à 17 salons et conventions d'affaires en France dont 6 à l'international. L'événement phare de l'année 2023 a été la convention d'affaires CERAMIC NETWORK organisé à Limoges du 23 au 25 mai 2023. Il a rassemblé 385 participants permettant de réaliser 998 rendez-vous d'affaires. 52 structures ont

exposé leur savoir-faire et 10 structures ont été visitées rassemblant 179 visiteurs. Il s'agit d'une édition record en termes de fréquentation pour cet événement. Également, il était ouvert pour la première fois aux étudiants avec un après-midi dédié à la formation et aux applications dans la céramique.

Le pôle a organisé ou co-organisé 44 événements (journées techniques et d'experts, webinaires et groupes de travail) dont 16 sur le territoire communautaire sur les thématiques de l'innovation, la croissance, le soutien aux Petites et moyennes entreprises (PME), la défense, l'Europe et le développement à l'international.

Le pôle a également participé aux réunions de travail sur la démarche d'attractivité initiée par Limoges Métropole ainsi qu'à la structuration d'un campus des métiers et des qualifications céramiques (dit Campus Céramiques). Il est également lauréat de l'appel à projets « Pôles Territoriaux d'industries culturelles et créatives », phase 1.

En parallèle, le pôle a poursuivi sa participation aux comités d'incubation de l'AVRUL et à la Commission territoriale des entreprises innovantes de Limoges Métropole (CTEI). Il a également contribué à la définition d'une stratégie territoriale de filière « céramiques et traitement de surface ».

## **Perspectives 2024**

Le programme d'actions 2024 du PEC s'inscrit dans le cadre du projet de territoire et de ses deux « fils rouges », l'entrepreneuriat et l'emploi. Il s'articule autour de 3 objectifs :

- a) accompagner le développement des entreprises :
  - participation à 14 salons et conventions d'affaires,
  - 15 projets RDI accompagnés issus de membres du pôle situés sur le territoire de Limoges Métropole pour un dépôt de dossier à un financement (régional, national, européen),
  - 8 journées techniques dédiées à l'innovation, la croissance et le soutien aux PME organisées sur le territoire de Limoges Métropole,
  - 1 projet européen déposé sur les thématiques du recyclage, de l'économie d'énergie ou de la formation.
  
- b) favoriser l'attractivité, l'emploi et la visibilité de la filière :
  - organisation du stand collectif (Pavillon France) lors du salon CERAMITEC à Munich du 9 au 12 avril 2024,
  - montage du projet de pôle territorial des industries culturelles et créatives céramiques pour un dépôt à l'Appel à projet (AAP) France 2030 (en partenariat avec Limoges Métropole),
  - accompagnement de la feuille de route stratégique du campus céramiques (contribution au label Campus des métiers et des qualifications (CMQ)),
  - participation, à la demande de Limoges Métropole, aux événements « attractivité du territoire et/ou emploi ».
  
- c) mettre en œuvre de la feuille de route territoriale « céramiques et traitements de surface »
  - finalisation de la feuille de route céramiques/traitements de surface de Limoges Métropole avec les acteurs du territoire et lancement des premières actions avec les porteurs des fiches actions.

## Soutien de Limoges Métropole

Les grandes orientations de la Stratégie d'innovation territoriale (SIT) de Limoges Métropole, adoptées en février 2020, visent notamment le soutien des pôles et des clusters, pour contribuer au développement des quatre filières d'excellence du territoire, notamment celle de la céramique et des matériaux.

Dans ces conditions et pour accompagner la réalisation des objectifs fixés dans la convention d'objectifs et de moyens, il est proposé d'attribuer une aide financière de 40 000 €.

Le conseil communautaire décide :

- d'approuver la poursuite du partenariat avec le PEC,
- de fixer le montant de l'accompagnement à 40 000 € au titre de l'année 2024 conditionné à la réalisation d'objectifs,
- d'autoriser le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens et ses éventuels avenants, ainsi que tout document nécessaire devant intervenir dans ce cadre,
- d'imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole.

### ADOpte A L'UNANIMITE

N'a pas participé au vote :  
M. Vincent JALBY

POUR EXTRAIT CONFORME  
Guillaume GUERIN  
Président de Limoges Métropole

Publié le mercredi 17 avril 2024